

Observatoire ANFR du déploiement des réseaux 2G/3G/4G

L'ANFR publie un observatoire cartographique du déploiement des réseaux mobiles 2G/3G/4G

Maisons-Alfort, le 4 octobre 2016 - L'Agence nationale des fréquences (ANFR) publie aujourd'hui les derniers chiffres de son observatoire mensuel des déploiements des réseaux mobiles. Pour améliorer la lisibilité des résultats et permettre une visualisation de ces déploiements dans les territoires, l'ANFR lance une nouvelle plate-forme cartographique en lien avec la start-up française OpenDataSoft.

1. Déploiement des réseaux mobiles au 1^{er} octobre 2016 : près de 29 000 sites autorisés en 4G

Au 1^{er} octobre 2016, **28 833 sites sont autorisés**, dont 24 614 en service, pour la téléphonie mobile très haut débit (4G) tous opérateurs confondus.

Les mises en service des sites 4G se sont accélérées avec une hausse de 2,8 % par rapport au total du mois dernier (1,9 %).

En France, 4 bandes de fréquences permettent de fournir un service 4G en France :

20 347 sites¹ sont autorisés pour la 4G dans la **bande 800 MHz (+ 3,9 % sur un mois)**.

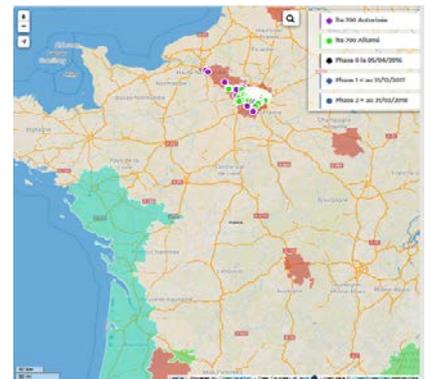
14 894 sites sont autorisés pour la 4G dans la **bande 1 800 MHz (+ 5,5 % sur un mois)**.

19 237 sites sont autorisés pour la 4G dans la bande **2,6 GHz (+ 1,7 % sur un mois)**.

332 sites sont autorisés pour la 4G dans la bande **700 MHz (+ 50,9 % sur un mois)**.

Pour mémoire, la bande 700 MHz n'est actuellement disponible pour le déploiement du très haut débit mobile que dans quelques zones ouvertes le 6 avril dernier. Pour visualiser ces zones, les zones des prochaines phases de déploiement ou encore les sites des opérateurs déployés dans cette bande, retrouvez la carte interactive de l'ANFR à l'adresse suivante :

[tp://www.anfr.fr/gestion-des-frequences-sites/la-bande-700-hz/carte-interactive-du-deploiement/#menu2](http://www.anfr.fr/gestion-des-frequences-sites/la-bande-700-hz/carte-interactive-du-deploiement/#menu2)



Le bilan des sites 4G **mis en service** en métropole s'établit comme suit :

1. Bouygues Telecom (9 464 sites, + 566 en septembre)
2. Orange (9 392 sites, + 70 en septembre)
3. SFR (8 056 sites, + 650 en septembre)
4. Free Mobile (6 910 sites, + 85 en septembre)

¹ Certains des sites autorisés dans les différentes bandes de fréquences sont mutualisés et utilisent donc un même support. Ceci explique pourquoi la somme des sites autorisés par bande de fréquences n'est pas égale à la totalité des sites 4G autorisés.

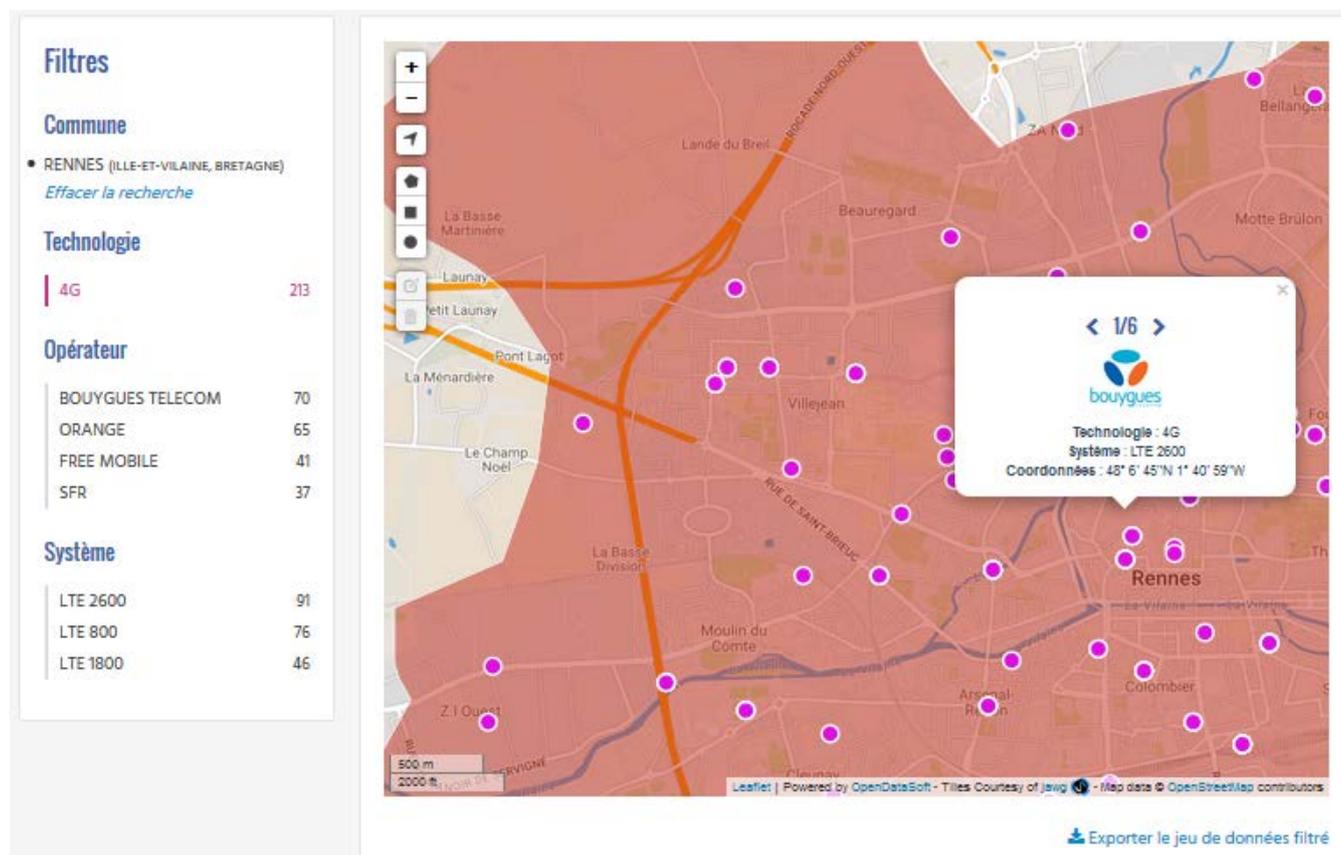
2. Le nouvel observatoire cartographique

Dans le prolongement de son premier hackathon qui a eu lieu en mai dernier, l'ANFR a souhaité **poursuivre son approche collaborative d'ouverture de ses données**. Elle publie donc aujourd'hui une **cartographie de l'observatoire** disponible sur le site www.anfr.fr (onglet « gestion des fréquences & sites »).

Cette nouvelle plate-forme permet de **visualiser et de rendre plus intelligible auprès du public les données publiées** chaque mois en opendata sur les réseaux mobiles.

Elle se veut interactive et expérimentale : elle offre la possibilité aux utilisateurs de proposer des améliorations. La souplesse de l'outil permettra à l'ANFR de le faire évoluer afin qu'il réponde au mieux aux usages et aux besoins du citoyen.

Lien vers l'observatoire cartographique : <http://www.anfr.fr/gestion-des-frequences-sites/lobservatoire-en-carte/>



 Suivez l'ANFR sur twitter : @anfr

Par communiqué du 9 octobre 2012, les Ministres en charge du Redressement Productif et de l'Economie Numérique ont souhaité rendre le processus de déploiement des opérateurs plus transparent par la mise en place d'un observatoire des déploiements dans les réseaux mobiles. Les Ministres ont demandé que cet observatoire s'appuie sur l'expertise de l'Agence nationale des fréquences. L'ANFR est un établissement public administratif placé auprès du ministère chargé des Communications électroniques. La structure et le fonctionnement de son Conseil d'administration garantissent la prise en compte des intérêts de tous les affectataires de fréquences.